

délibération :
D2026-3-10

SEANCE DU VENDREDI 27 MARS 2026

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt six, le vendredi 27 mars à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Présents : 19

Date de convocation du : 23 Mars 2026

Votants : 19

Présents : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE-ROUCHY Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame LAROUSSE Valérie, Monsieur GIBERT Benoît, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Monsieur ALRIVIE Yohann, Madame CHASTILLON Mireille, Monsieur LESCURE Benjamin, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur RODIER Jean-François

Objet : Représentants de la commune au sein du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre (CSIVA)

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué et de son suppléant auprès du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre qui participera, entre autre, au Conseil d'Administration de cette structure.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

Vu l'appel à candidature faite par Monsieur le Maire,

Vu les seules candidatures de **Mesdames CLUSE Nathalie (délégué titulaire) / GLADINE-ROUCHY Laure (déléguée suppléante)**,

Le Conseil Municipal, après avoir VOTÉ, par un vote à main levée et à l'unanimité :

- PROCLAME élues :

CLUSE Nathalie (Déléguée TITULAIRE)
GLADINE-ROUCHY Laure (Déléguée SUPPLEANTE)

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le/La secrétaire de séance,
Anne DELHOSTAL



Pour extrait conforme,
Le Maire,
André ARNAL